

# PROVINCE DE QUÉBEC

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

---

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE:

Lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2017, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

**Règlement no 303-2017 agrandissant la zone M-11 à même une partie de la zone RA-13 et modifiant le règlement de zonage no 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014, 264-2014, 270-2015, 272-2015, 275-2015, 280-2016, 281-2016, 287-2016, 290-2016, 291-2016, 297-2017, 298-2017, 300-2017 et 302-2017)**

Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation relative à ce règlement, le **lundi 5 février 2018, à 20h00**, à la salle du conseil située au 128, route Coulombe, Saint-Isidore.

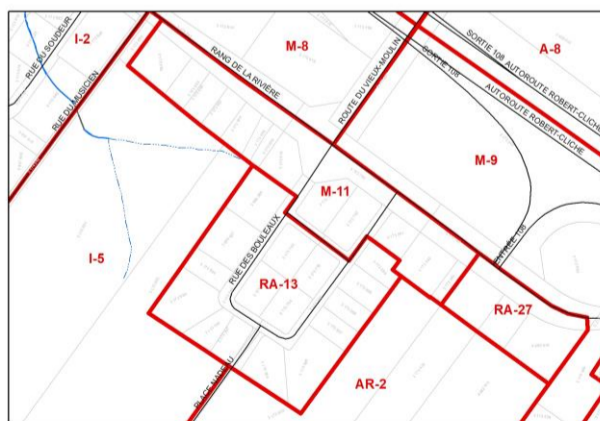
Ce projet de règlement vise à modifier certaines dispositions relatives aux usages permis à l'intérieur de la zone M-11, soit «services d'affaires», «services de réparation» et «services de construction».

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

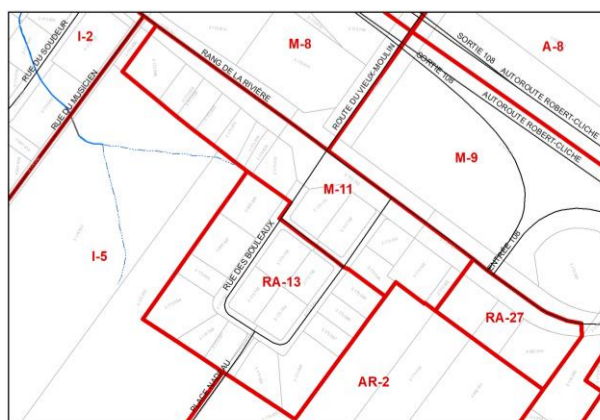
**DONNÉ À Saint-Isidore, ce quatorzième (14<sup>e</sup>) jour du mois de décembre deux mille dix-sept (2017).**

Louise Trachy,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVANT



APRÈS



---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24 heures, le quatorzième (14<sup>e</sup>) jour du mois de décembre 2017, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil municipal, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 14 décembre deux mille dix-sept (2017).

Louise Trachy, g.n.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière